

# BARÈME DES HONORAIRES\* DE VENTE EN IMMOBILIER COMMERCIAL ET D'ENTREPRISE

<b>CESSION ( DROIT AU BAIL ET FONDS DE COMMERCE) VENTE DE MURS VIDES À DESTINATION D'UTILISATEUR VENTE DE MURS LOUÉS À DESTINATION D'INVESTISSEUR</b>	
<b>Forfait de 5 000 € HT</b>	
<b>+</b>	
<b>Montant de la cession</b>	<b>Honoraires H.T.</b>
<b>&gt; 90 000 €</b>	<b>4 %</b>

Suivi de la mise à jour des diagnostics techniques obligatoires  
Signature d'un mandat de vente  
Dossier de commercialisation  
Communication web, presse, panneaux...  
Respect de la loi A.L.U.R  
Sélection des acquéreurs  
Visites accompagnées  
Rapport de commercialisation  
Accompagnement au financement  
Négociation et accord des parties  
Mise en place de l'avant contrat  
Accompagnement jusqu'à l'acte authentique